



RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

PAYS : MOZAMBIQUE



**Conservation de la biodiversité et développement
communautaire dans la zone de conservation de
Chimanimani**

Évaluateur : Biotope & Justice Biodiversity Development
Date de l'évaluation : 14 novembre 2025

DONNÉES CLÉS DE L'APPUI FFEM

Montant du financement FFEM : 1 200 000€

Date d'octroi du projet : Janvier 2020

Durée : 5 ans

Nom du projet : BioPaisagem - Chimanimani

Numéro de projet : CMZ1157

Contexte

Le projet BioPaisagem (2020-2025) est mis en œuvre dans la zone de conservation de Chimanimani, écosystème montagneux transfrontalier entre le Mozambique et le Zimbabwe, reconnu pour son fort endémisme et sa valeur culturelle. Ce paysage subit des pressions croissantes : agriculture itinérante, incendies, exploitation aurifère artisanale, braconnage, conflits homme-faune et reconstruction post-cyclone. Inscrit dans la stratégie nationale de conservation, le projet associe préservation de la biodiversité et développement communautaire. Il renforce la gestion des aires protégées, sécurise les droits fonciers, soutient des chaînes de valeur durables et promeut un financement pérenne, faisant de Chimanimani un laboratoire socio-écologique pilote soutenu par des partenaires internationaux.

Intervenants et mode opératoire

Le projet est financé par l'Agence française de développement (AFD), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et Fauna & Flora, avec l'appui de la Banque mondiale. Le gouvernement mozambicain en est bénéficiaire, BIOFUND gestionnaire fiduciaire et la Fondation MICAIA partenaire de mise en œuvre, en coordination avec le parc et les communautés.

OBJECTIFS

L'objectif est de parvenir à un équilibre durable dans le paysage de Chimanimani (Parc National de Chimanimani et sa zone tampon) entre la conservation de la biodiversité et du patrimoine culturel et l'amélioration du bien-être socio-économique des communautés locales.

Objectifs spécifiques :

Le programme vise à : (1) inventorier et suivre la biodiversité, protéger le patrimoine culturel et renforcer la gestion des connaissances par l'ANAC (Administration Nationale des Aires Protégées) ; (2) sécuriser les droits fonciers et planifier l'usage des terres ; (3) professionnaliser les filières miel et PFNL (Produits Forestiers Non Ligneux) ; (4) tester des financements durables via des mécanismes PES (Paiements pour Services Écosystémiques) eau et biodiversité.

INNOVATION TESTÉE

Le projet a expérimenté la cartographie participative à grande échelle (CaVaTeCo), des modèles hybrides de restauration et compensation biodiversité, un mécanisme privé à but non lucratif (UFUMI) et des outils numériques comme EarthRanger. Ces innovations créent une forte additionnalité et des prototypes reproductibles au Mozambique et ailleurs.



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

Le projet s'inscrit dans le programme national de conservation du Mozambique et le cadre de gestion du parc national de Chimanimani, ainsi que dans les priorités stratégiques de l'AFD et du FFEM. En ciblant les communautés de la zone tampon, il agit sur l'insécurité foncière et les moyens de subsistance limités. Par la formalisation des droits fonciers, le développement de chaînes de valeur biodiversité et le financement innovant, il réduit la vulnérabilité écologique et socio-économique d'un paysage transfrontalier stratégique.

Cohérence

Les liens internes entre droits fonciers, chaînes de valeur et financement de la conservation sont solides sur le plan conceptuel, mais restent partiellement opérationnels. Les complémentarités externes avec les programmes nationaux et partenaires sont visibles, surtout à Chimanimani, mais la coordination n'a pas été constante. Une meilleure harmonisation des bailleurs et une induction structurée des partenaires renforceraient synergies, cohérence stratégique et efficacité.

Efficacité

La plupart des résultats prévus ont été atteints ou sont proches de l'être, notamment la cartographie participative des terres, le soutien opérationnel du parc et les filières miel/PFNL. Leur succès repose sur la gestion adaptative, l'appropriation locale et l'implication des communautés. Les transitions d'audit et le temps nécessaire pour les innovations systémiques (systèmes de connaissances, mécanismes PES) ont retardé l'atteinte complète des objectifs stratégiques.

VALEUR AJOUTÉE DU FFEM

Le financement du FFEM a été catalytique, permettant la réhabilitation post-Idai des infrastructures, le soutien à des innovations (CaVaTeCo, restauration, filières), et l'expérimentation de modèles de gouvernance hybrides, combinant récupération d'urgence et construction de systèmes durables, avec des prototypes reproductibles et crédibles sur le marché.

Le projet a restauré la capacité du parc de Chimanimani, sécurisé 5 000+ parcelles, renforcé 20 associations communautaires et professionnalisé les filières miel/PFNL.

Efficience

L'utilisation des ressources est satisfaisante, avec une forte densité de résultats liés au budget. La gestion décentralisée a été agile, malgré des ralentissements liés aux transitions d'audit.

Impact

Des impacts tangibles sont observables au niveau des communautés et du paysage, notamment la diversification des revenus, l'amélioration de la gestion des incendies et le renforcement de l'organisation sociale. Cependant, les effets systémiques et politiques, comme l'intégration des compensations biodiversité, les PES et les systèmes nationaux de connaissances, restent émergents, limités par des pressions externes comme l'expansion minière, les troubles sociaux et le recul du tourisme postpandémie.

Viabilité/durabilité

Les perspectives de durabilité sont mixtes. Les bases techniques et socioculturelles sont solides : les droits fonciers communautaires sont légitimes, les filières miel fonctionnent bien et les modèles de restauration sont validés. Cependant, la durabilité institutionnelle et financière reste fragile : les systèmes de suivi et de recherche de l'ANAC manquent de ressources, les filières PFNL dépendent du soutien d'Eco-MICAIA, et le financement à long terme des structures communautaires et de la gestion des incendies est incertain. Les avancées en matière de genre sont prometteuses mais nécessitent un renforcement durable des capacités.

ENSEIGNEMENTS & RECOMMANDATIONS

Le projet BioPaisagem montre que planification stratégique, gestion adaptative et ancrage institutionnel sont essentiels pour des résultats durables. La mise en œuvre précoce du suivi-évaluation, la clarté de gouvernance et l'autonomisation communautaire restent cruciales face aux changements politiques et institutionnels. **Les recommandations clés sont :**

- Mettre en place un plan de sortie structuré couvrant responsabilités, financements et risques liés aux droits fonciers, moyens de subsistance, restauration et conflits homme-faune ;
- Standardiser communication, image et archivage numérique ; consolider la gouvernance, les droits fonciers et la mémoire institutionnelle ;
- Opérationnaliser le système de connaissances de l'ANAC et renforcer la coordination bailleurs/partenaires ;
- Améliorer la gestion des conflits, des moyens de subsistance et des filières avec technologies et formation adaptées ;
- Développer des financements durables et solutions basées sur la nature, incluant PES et partenariats privés.

Retrouvez les détails
de la fiche projet en
flashant le QR Code

